

NOUVELLE DATE LIMITE DE DEPÔT DES CANDIDATURES MERCREDI 9 DECEMBRE 2020

Chère Madame, Cher Monsieur,

Nous avons le plaisir de convier votre entreprise à concourir à la XVIème édition du Grand Prix FAS de l'Actionnariat Salarié.

Malgré la crise sanitaire, le Grand Prix est toujours actif. Seule la cérémonie de remise des prix évoluera en fonction des contraintes, dans une forme et à une date qui vous seront communiquées ultérieurement. Pour tenir compte des difficultés actuelles, la date limite de dépôt des candidatures est repoussée au **Mercredi 9 décembre**.

Pour faire acte de candidature, un questionnaire en ligne est à votre disposition à l'adresse suivante :

[Questionnaire Grand Prix FAS 2020](#)

LA DATE LIMITE DE DEPÔT DES CANDIDATURES EST FIXEE AU MERCREDI 9 DECEMBRE 2020.

La FAS se tient à votre disposition pour toute question pratique ou technique à l'adresse suivante : contact_evenements@fas.asso.fr

Les entreprises qui le souhaitent peuvent obtenir à cette adresse un PDF de l'ensemble du questionnaire.

À l'appui du questionnaire, vous pouvez nous faire parvenir les documents et supports d'information et de communication qui illustrent votre politique d'actionnariat salarié avec un **maximum de 3 documents ou supports** (hors l'envoi éventuel du Livret d'Épargne Salariale).

Les Grands Prix de l'Actionnariat Salarié 2020 sont les suivants :

- Grand Prix de l'Indice Euronext-FAS IAS®
- Grand Prix du CAC All Tradable
- Grand Prix des PME-ETI et Start-up
- Grand Prix des Sociétés non cotées
- Grand Prix des Sociétés non cotées sous RES ou LBO avec actionnariat salarié collectif
- **GRAND PRIX FAS 2020**
- *Éventuellement un prix coup de cœur du jury*

Nous aurons le plaisir de nous retrouver à une date à définir pour la **Cérémonie du Grand Prix FAS 2020**. Dans le contexte particulier de la crise sanitaire, un format adapté sera proposé pour le déroulement de cet évènement. Les détails pratiques pour y participer vous seront communiqués en temps voulu.



Loïc DESMOUCEAUX
PRÉSIDENT DE LA FAS



Juliette FAVRE
DIRECTRICE
DU GRAND PRIX FAS 2020

FAS : La **Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés** s'est fixée comme objectif, depuis plus de 25 ans, la promotion de l'actionnariat salarié dans les entreprises françaises cotées ou non, de toutes tailles et de tous secteurs. La FAS vise à atteindre et pérenniser le 10% d'actionnariat salarié dans les entreprises à l'horizon 2030 (<http://www.fas.asso.fr/>). Le **Grand Prix FAS 2020** est organisé en partenariat avec **Amundi Epargne Salariale et Retraite**.